



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-28716>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **26-28716**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Val-de-Marne

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22940028800010

Ville : Vitry-sur-seine

Code postal : 94400

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 94

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.maximilien.fr>

Identifiant interne de la consultation : MAC-2026-02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président du Département du Val-de-Marne

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Justifications demandées article 5 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Justifications demandées article 5 du RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/04/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Le Conseil départemental est l'acheteur. Il n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance des systèmes de sûreté du MAC VAL - Musée d'art contemporain du Val-de-Marne

Code CPV principal - Descripteur principal : 50324100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations attendues correspondent à la maintenance des équipements de sûreté Anti-intrusion, Vidéo-surveillance, Contrôle d'Accès, Anti agression, PPMS, des dispositifs de verrouillage et dispositifs de maintien portes ouvertes (Alimentations, batteries, centrales, répartiteurs, claviers, enregistreurs, pupitre, matrice, capteurs, détecteurs volumétriques et périmétriques, boîtiers de commande, lecteurs, caméras, caissons, reports, ventouses électromagnétiques, gâches électriques, tout support de fixation, entretoises, câblerie, répartiteurs, connectique, ...)

Lieu principal d'exécution du marché : Vitry-sur-Seine

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 108000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre est de type mixte : - Avec un prix global et forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive et curative - Avec maximum pour les prestations de maintenance curative hors forfait qui fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Pour les prestations de maintenance préventive et curative : Elles seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire au vu de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire. Pour les prestations de maintenance curative hors forfait : Elles seront passées en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations sont rémunérées par application aux quantités commandées et exécutées des prix figurant au Bordereau des Prix Unitaires, exécutées après l'émission des bons de commande qui seront notifiés par le pouvoir adjudicateur, au fur et à mesure des besoins. Les montants annuels minimum et maximum pour les éléments figurant au bordereau des prix unitaires sont de : Minimum annuel : sans minimum - Maximum annuel : 30 000 Euros HT Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Le montant indiqué à la valeur estimée correspond à la partie à bons de commande sur toute la durée du marché. Les critères intervenants dans l'analyse des offres sont : Le critère prix des prestations - 55 points, le critère valeur technique - 40 points et le critère performance de l'entreprise en matière environnementale dans le cadre des prestations objet du marché pour 5 points. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme. En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut-être saisie à partir du site <https://www.telerecours.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la

conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2026